



ACANTHE DEVELOPPEMENT

2 rue de Bassano ó 75116 PARIS ó Tél : 01 56 52 45 00 ó Fax : 01 53 23 10 11

Paris, le 19 août 2015

Communiqué à l'ensemble des Actionnaires

A la suite d'une cession d'un actif ayant fait l'objet de deux communiqués en date des 8 et 20 juillet 2015, le Conseil d'Administration de la société a pu décider du versement d'un acompte sur dividende de 0,27 " par action. Le versement a été effectué en date du 19 août 2015.

A toutes fins utiles, il est ici expressément précisé que le versement d'un « acompte sur dividende » ne signifie aucunement qu'un dividende complémentaire sera versé au titre de l'année 2015.

Le Conseil d'administration informe l'ensemble des actionnaires qu'il n'envisage pas de proposer, lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, le vote d'un dividende complémentaire.

Contact Investisseurs : Nicolas Boucheron, Directeur juridique
01 56 52 45 00 . contact@acanthedeveloppement.fr